

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

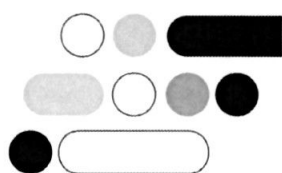
**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00503 Numéro SIREN : 494 060 163 Nom ou dénomination : DBF EXPERTISE

Ce dépôt a été enregistré le 25/07/2023 sous le numéro de dépôt 11645

Comptes annuels



DBF EXPERTISE

11 Bis Passage Dartois Bidot
94100 SAINT MAUR DES FOSSES
Exercice clos le : 31 août 2022
APE : 6920Z
SIRET : 49406016300016



**EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

BILAN - ACTIF

1025900 - DBF EXPERTISE

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

ACTIF	Valeurs au 31/08/22		% de l'actif	Valeurs au 31/08/21	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr			
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires					
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations tech., matériel & outillages					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)			61		64
Participations	7 507 387		7 507 387	7 449 387	
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	7 507 387		61	7 449 387	64
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Matières premières et autres appro					
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances			17		13
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	1 128 000		1 128 000	984 000	
Autres créances (3)	944 068		944 068	554 005	
Capital souscrit - appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement			4		9
Actions propres					
Autres titres	445 639	5 394	440 245	1 000 000	
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	2 208 612		2 208 612	1 625 586	14
Charges constatées d'avance (3)					
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 726 319	5 394	4 720 925	39	4 163 592
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecarts de conversion actif					
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	12 233 705	5 394	12 228 311	100	11 612 978
					100

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

1025900 - DBF EXPERTISE

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

PASSIF	Valeurs au 31/08/22	% du passif	Valeurs au 31/08/21	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)	1 532 070	13	1 532 070	13
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		41		37
Réserve légale	153 207		153 207	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	4 831 966		4 142 414	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 867 445	15	1 593 553	14
SITUATION NETTE	8 384 689	69	7 421 244	64
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	8 384 689	69	7 421 244	64
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	10 000		10 000	
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS	10 000		10 000	
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	810 808	7	1 211 985	10
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 765 806	14	1 629 554	14
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	4 800		1 500	
Dettes fiscales et sociales	1 252 210	10	1 338 695	12
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	3 833 623	31	4 181 734	36
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	12 228 311	100	11 612 978	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

404 799

3 428 824

2 436 740

1 744 995

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

1025900 - DBF EXPERTISE

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

	Du 01/09/21 Au 31/08/22	% CA	Du 01/09/20 Au 31/08/21	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	4 505 000	100	3 955 000	100	550 000	14
Montant net du chiffre d'affaires	4 505 000	100	3 955 000	100	550 000	14
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits	6		8		-1	-16
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	4 505 006	100	3 955 008	100	549 999	14
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	14 539		5 227		9 312	178
Impôts, taxes et versements assimilés	49 613	1	52 214	1	-2 601	-5
Salaires et traitements	1 590 208	35	1 420 585	36	169 623	12
Charges sociales	793 136	18	715 657	18	77 479	11
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts						
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions			5 000		-5 000	-100
Autres charges	9				9	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	2 447 505	54	2 198 682	56	248 823	11
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 057 501	46	1 756 325	44	301 176	17
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

1025900 - DBF EXPERTISE

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

	Du 01/09/21 Au 31/08/22	% CA	Du 01/09/20 Au 31/08/21	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	401 039	9	365 409	9	35 630	10
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 346				1 346	
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	700				700	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	403 085	9	365 409	9	37 676	10
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.	5 394				5 394	
Intérêts et charges assimilées (4)	30 480	1	25 239	1	5 241	21
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement	534				534	
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	36 408	1	25 239	1	11 169	44
RÉSULTAT FINANCIER	366 676	8	340 169	9	26 507	8
RÉSULTAT COURANT avant impôts	2 424 178	54	2 096 495	53	327 683	16
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES						
RESULTAT EXCEPTIONNEL						
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	556 733	12	502 942	13	53 791	11
TOTAL DES PRODUITS	4 908 091	109	4 320 416	109	587 675	14
TOTAL DES CHARGES	3 040 647	67	2 726 864	69	313 783	12
Bénéfice ou Perte	1 867 445	41	1 593 553	40	273 892	17

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

~~72~~
CERTIFICATE CONFORME
A L'ORIGINAL

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

- FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE
- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES
- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
- IMMOBILISATIONS CORPORELLES
- ÉTAT DES AMORTISSEMENTS
- ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS
- PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
- CRÉDIT BAIL
- LOCATIONS
- IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES
- ÉCART DE RÉÉVALUATIONS
 - Variations de la réserve spéciale de réévaluation
 - Variations de la provision spéciale de réévaluation
- ÉTAT DES STOCKS
- ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES
- EFFETS DE COMMERCE
- ENTREPRISES LIÉES
- COMPTE DE RÉGULARISATION - ACTIF
- COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
- TAB. D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
- TAB. DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
- ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS
- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES
- COMPTE DE RÉGULARISATION - PASSIF
- LES ENGAGEMENTS
- DETTE GARANTIE PAR DES SÛRETÉS RÉELLES
- HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES
- LES EFFECTIFS
- CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR CAPITAUX PROPRES
- PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS
- TRANSFERTS DE CHARGES
- ANNEXES COVID-19
- DETTE LIÉE À LA COVID-19
- COMMENTAIRES

[illegible]

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2022 dont le total est de 12 228 311,39 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 1 867 444,66 Euros.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Prise de Participation Société DBF TECHNOLOGY

Prise de participation Société DRAKARYS

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/08/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement N° 2018-07 du 10 décembre 2018.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1025900 - DBF EXPERTISE

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers Matériel de transport Matériel de bureau & mobilier informatique Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		7 449 387		58 000
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			7 449 387		58 000
TOTAL GENERAL			7 449 387		58 000

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers Matériel de transport Mat. bureau, inform., mobilier Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL				
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				7 507 387	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
TOTAL					7 507 387	
TOTAL GENERAL					7 507 387	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1025900 - DBF EXPERTISE

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
DBF AUDIT - 13 PASSAGE DARTOIS BIDOT 94106 ST MAUR D	1 000 000	7 943 333	100	1 352 918
DBF TECHNOLOGY - 13 PASSAGE DARTOIS BIDOT 94100 S	10 000		80	
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
GALATODRAD - 11 BIS PASSAGE DARTOIS BIDOT 94100 SA	275 000	519 341	22	277 051
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1025900 - DBF EXPERTISE

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
DBF AUDIT - 13 PASSAGE DARTOIS BIDOT 94106 ST MAUR DES FOSSES DEX - 328297072	1 000 000	6 590 415	99,98	7 372 907					1 352 918	
DBF TECHNOLOGY - 13 PASSAGE DARTOIS BIDOT 94100 SAINT MAUR DES FOSSES - 912500451	10 000		80,00	8 000						
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
GALATODRAD - 11 BIS PASSAGE DARTOIS BIDOT 94100 SAINT MAUR DES FOSSES - 507479756	275 000	242 291	21,90	76 480					277 051	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1025900 - DBF EXPERTISE

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

Informations financières (5)	Capital (b)	Reserves et report à nouveau avant affectation des résultats (b) (10)	Quote-part du capital détenu en %	valeurs comptables des titres détenus (c) (9)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (c) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (c)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (c) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (c) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (c)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au § A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au § A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1025900 - DBF EXPERTISE

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 128 000	1 128 000	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	800	800	
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	12 263	12 263	
	Groupe et associés (2)	931 005	931 005	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)			
	Charges constatées d'avance			
TOTAUX		2 072 068	2 072 068	
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(1) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1025900 - DBF EXPERTISE

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la sté a un lien de participation
Capital souscrit non appelé	7 372 907	134 480
Immobilisations financières		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total des immobilisations		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	1 128 000	
Autres créances	513 674	417 331
Capital souscrit appelé, non versé		
Total des créances	1 641 674	417 331
Disponibilités		
Total des disponibilités		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total des dettes		
Produits		
Produits de participations	339 948	61 091

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1025900 - DBF EXPERTISE

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent		
Résultat de l'exercice précédent		1 593 553
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
	Total des prélèvements sur les réserves	
	TOTAL DES ORIGINES	1 593 553
Affectations aux réserves	- Réserves légales	
	- Autres réserves	1 593 553
Dividendes		
Autres répartitions		
Report à nouveau		
	TOTAL DES AFFECTATIONS	1 593 553

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1025900 - DBF EXPERTISE

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine	3 622	3 622		
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	807 186	402 387	404 799	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		4 800	4 800		
Personnel & comptes rattachés		290 991	290 991		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		284 203	284 203		
Etat &	Impôts sur les bénéfices	366 238	366 238		
autres	Taxe sur la valeur ajoutée	255 842	255 842		
collectiv.	Obligations cautionnées				
publiques	Autres impôts, tax & assimilés	54 936	54 936		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		1 765 806	1 765 806		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		3 833 623	3 428 824	404 799	
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	399 985			
	(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1025900 - DBF EXPERTISE

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

LES EFFECTIFS

Personnel salarié :

Ingénieurs et cadres

Agents de maîtrise

Employés et techniciens

Ouvriers

31/08/2022

31/08/2021

11

11

11

11



AUDIT / CONSEIL / EXPERTISE



DBF EXPERTISE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1.532.070 €

11 Bis, Passage Dartois Bidot
94100 SAINT MAUR DES FOSSES

494 060 163 RCS Créteil

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 août 2022)

AXE 3 AUDIT

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

Tél : 01 42 38 35 58 • societe@axe3.fr • www.axe3.fr
5, rue de l'Atlas – 75019 Paris FRANCE

SAS au capital social de 22 868 € / RCS Paris 390 681 484 / TVA INTRA : FR60 / APE : 69 20Z

Exercice clos le 31 août 2022

A l'assemblée générale de la société DBF EXPERTISE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS DBF EXPERTISE relatifs à l'exercice clos le 31 août 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code déontologique de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne les titres de participations. Ces dernières n'appellent pas de remarque de notre part.

de

Exercice clos le 31 août 2022

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « REGLES ET METHODES COMPTABLES – Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participations.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

**RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT
D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé

Ce

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS*Exercice clos le 31 août 2022*

d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✓ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Exercice clos le 31 août 2022

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

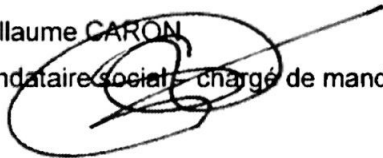
Fait à Paris, le 13 février 2023

AXE 3 AUDIT

Commissaire aux comptes

Représentée par

Guillaume CARON
Mandataire social chargé de mandat




ENTRÉE CONFORME
A L'ORIGINAL

DBF EXPERTISE
Société par actions simplifiée
au capital de 1 532 070 euros
Siège social : 11 Bis, Passage Dartois Bidot
94100 SAINT MAUR DES FOSSES
494 060 163 RCS CRETEIL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 FEVRIER 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2022

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2022 s'élevant à 1 867 445 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 867 445 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 6 699 411 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 août 2019 :
Néant

Exercice clos le 31 août 2020 :
880 000 euros, soit 25,50 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 880 000 euros

Exercice clos le 31 août 2021 :
904 000 euros, soit 26,19 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 904 000 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 Février 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Benoît WATEAU



Benoît WATEAU
2023-03-01 LiveConsent ID E1L5CN